

Mail reçu le 19/09/2022 à 12h17

à l'attention de Monsieur Philippe CALAND , Commissaire enquêteur de l'enquête publique ,

Monsieur ,

En tant qu'habitant du Pyla , nous souhaitons émettre un avis favorable à la reconduction de l'autorisation des opérations de réensablement des plages du Pyla et d'Arcachon qui font l'objet d'une enquête publique , pour la décennie 2023 - 2033 .

Ces opérations de réensablement sont capitales pour le PYLA dont les plages sont régulièrement victimes de l'érosion marine .

Sans entretien , nos plages disparaîtraient , ce qui serait très préjudiciable aux activités balnéaires et nautiques et aurait un impact négatif à l'activité touristique et économique .

Les plages sont un espace public qu'il faut entretenir et elles sont un élément essentiel de l'attraction de notre station .

L'innocuité des opérations d'entretien est largement démontrée par toutes les études et toutes les précautions sont prises pour éviter les désagréments ou accidents lors des travaux qui ont eu lieu sans incident depuis 20 ans .

Nous sommes donc totalement favorables à la reconduction pour 10 ans de ces travaux de réensablement de nos plages .

En vous remerciant de la bienveillante attention que vous voudrez bien porter à notre avis , nous vous prions d'agréer , Monsieur , l'expression de nos salutations respectueuses

Marinette et Philippe DUMONT